

7.2

Sybille Große

Idéologies linguistiques et *Sprachkritik* en français

Traduction : Paul Chibret

Résumé. En France, le concept d'idéologie linguistique est le plus souvent connoté négativement. L'une des plus importantes querelles idéologico-linguistiques, qui attire l'attention dans l'opinion publique française, concerne la question du standard linguistique. Il n'est pas rare que ce débat mène à dévaloriser d'autres langues ou d'autres variétés linguistiques du français (que l'on désigne souvent par la notion peu spécifique de *patois*). A part le standard, les aspects qui se dégagent des discussions et des discours d'idéologie linguistique sont ceux qui s'ancrent dans l'imaginaire de nombreux locuteurs, à savoir par exemple la représentation que l'on se fait de la clarté de la langue française. Mais c'est aussi le rejet d'emprunts lexicaux dans le contexte du purisme linguistique hostile aux lexèmes non-natifs, aux anglicismes tout particulièrement, qui fait l'objet de discussions d'idéologie linguistique auxquelles prend part aussi, dans une certaine mesure, l'*Académie française*, jusqu'à aujourd'hui. Aujourd'hui, c'est le débat autour de l'écriture inclusive qui est mené dans ce cadre et qui est concerné par de l'idéologie linguistique. Dans l'évaluation, ou plutôt le rejet de l'écriture inclusive, les arguments de la confusion, de l'illisibilité ou de la difficulté de prononciation jouent un rôle conforme à une idéologie linguistique. Dans une foule de débats dominés par des idéologies linguistiques, c'est une décision de l'*Académie française* qui est attendue, en dernière instance, pour faire autorité.

Mots-clés

purisme linguistique, *bon usage*, plurilinguisme, abus de mots, imaginaire français, clarté, anglicismes, purisme à l'égard des mots étrangers, écriture inclusive, langue nationale

Présentation générale

Dans le domaine de la recherche sur l'idéologie linguistique, la perception de la langue ou des langues tout comme la relation entre langue, idées et réalité sont mises en avant. Toutefois, elles ne sont pas traitées de manière primaire à l'échelle des individus mais plutôt dans l'environnement

d'une communauté linguistique et de ce qu'elle implique en matière sociale, socio-historique et socio-politique (cf. l'article des fondements théoriques de ce volume). En conséquence, les idéologies linguistiques rendent visibles des différences et des normes sociales par les catégories qu'elles produisent, tout en étant amenées à les renforcer ou bien à les déformer. Des intérêts de groupe se constituent sous l'égide des idéologies linguistiques et peuvent ensuite être inféodés à des intérêts nationaux (ceux de l'Etat-nation) ou régionaux. Ils se retrouvent tout particulièrement dans les discours d'autorité (étatiques, institutionnels, etc.) (cf. Boudreau 2021 : 172).

En France, des questions et des débats idéologiques sont sans aucun doute posés et menés dans un cadre philosophique, mais c'est aussi et avant tout la sociologie française (Pierre Bourdieu) ainsi que l'analyse du discours qui jouent, en la matière, un rôle non négligeable (Michel Foucault, Michel Pêcheux) (cf. Boudreau 2021 : 171 ; Costa 2017 : 113).

L'Idéologie s'engendre dans cette espèce de stratégie fondamentale par laquelle chaque sujet social s'efforce non seulement de donner une bonne image de lui-même, mais d'imposer comme universel le principe de classement suivant lequel il est le mieux classé. (Bourdieu 2015 : 140)

L'usage de l'expression *idéologie* est aussi largement répandu dans le contexte linguistique français. Il n'est cependant pas rare que le mot *idéologie* soit apparenté à *idée*, *concept* ou *opinion* et il est le plus souvent utilisé dans le cadre de représentations dominantes et largement répandues dans l'opinion publique. Lorsque la connaissance et l'évaluation du comportement linguistique, surtout au moyen d'une « mise en valeur des parts falsifiables de ce genre d'évaluations » (Kremnitz 1990 : 55 ; traduction de P.C.)¹, sont considérées comme de l'idéologie linguistique, une proximité se fait jour avec des concepts comme celui de conscience linguistique (cf. Nowakowski 1988 : 215 ; voir aussi le rapport entre conscience et idéologie linguistiques dans l'article des fondements théoriques de ce volume). Les idéologies linguistiques incluent ainsi des représentations qui ne s'appuient pas sur une argumentation scientifique mais qui,

1 Kremnitz (1990 : 55) : [unter] « Betonung der falsifizierbaren Anteile solcher Bewertungen ».

plutôt, émanant d'une certaine croyance, d'une conviction ou d'un imaginaire spécifique (cf. Jaffe 2008 : 517s.). Ce type d'idéologie est particulièrement présent dans les discours publics et dépourvus de toute scientificité. Nowakowski étend la définition de l'idéologie linguistique à l'aspect de l'interaction réflexive et la décrit comme la « réaction d'un locuteur à une certaine conscience linguistique » (Nowakowski 1988 : 216 ; traduction de P.C.)².

Neusius, dans son analyse comparée des discours métalinguistiques en Allemagne et en France, évoque les *topoi* d'une « argumentation idéologico-linguistique légitimée historiquement » (Neusius 2021 : 224 ; traduction de P. C.)³ et, entre autres, développe dans ce contexte le *topos du passé* (la référence à des acteurs importants dans l'histoire de la langue française), le *topos de la supériorité* (la dévalorisation des autres langues par comparaison avec le français), le *topos d'autorité* (une élite savante avec son standard linguistique), le *topos de crise* et le *topos de la déchéance linguistique* (Neusius 2021 : 224–225, 252, 255, 300, 368, 372).

Dans la recherche actuelle en analyse et en linguistique du discours des études ont été menées pour comparer des prises de position idéologiques dominantes et leur perception par des « profanes » (par exemple Meyer/Longhi 2017). Dans quelques disciplines linguistiques ou plutôt des champs d'études corrélés tels que la politique linguistique (l'on parle en France de « glottopolitique » dans le contexte du plurilinguisme – cf. Guespin/Marcellesi 1986 ; Blanchet 2013), l'anthropologie linguistique ou la sociolinguistique (représentée en France avant tout par Henri Boyer), la réflexion autour des discussions idéologico-linguistiques prend beaucoup d'espace.

Dans son emploi actuel en France, la notion est souvent connotée négativement et liée à certains débats publics (cf. Meyer/Longhi 2017). En France, la querelle idéologico-linguistique portant sur le standard linguistique capte ainsi une part relativement grande de l'attention dans l'espace public. Pendant longtemps, dans ce contexte, l'emploi d'autres variétés et de différentes langues régionales (comme par exemple les

2 Nowakowski (1988 : 216) : [als] « Reaktion eines Sprechers auf ein bestimmtes Sprachbewußtsein ».

3 Neusius (2021 : 224) : [Topoi einer] « historisch legitimierten sprachideologischen Argumentation ».

patois, l'occitan, le catalan ou bien aussi les accents et les tournures populaires) faisait l'objet d'une dévalorisation systématique.

Récemment, Costa (2017) et Boudreau (2021) ont résumé la conceptualisation de l'idéologie linguistique et les tendances idéologico-linguistiques principales de la francophonie. En cherchant les points communs entre les définitions de l'idéologie linguistique, Costa constate que toutes insistent sur le lien « entre structure linguistique et structure sociale, entre les mots et les choses, entre l'action et le discours sur l'action » (Costa 2017 : 118).

Sarfati (2011 : 157) différencie *idéologie* et *idéologisation*, cette dernière étant présente, dès qu'un discours possède un statut idéologique. Dans cette perspective, la séparation entre les discours idéologiques et les discours non-idéologiques est décisive. Sont, entre autres, mobilisées comme critères de différenciation l'universalité ou encore l'illusion d'une perte de repères temporels dans le discours (*atemporalité*) (cf. Meyer/Longhi 2017). D'après Neusius (2021 : 215, 341, 462), les discours métalinguistiques idéologiques n'ont pas de spécificité linguistique et s'avèrent tout à fait similaires dans leur structure thématique et linguistique.

Il existe depuis 2015, pour l'espace linguistique roman, une revue scientifique sur les idéologies linguistiques qui est publiée par Wim Remysen et Sabine Schwarze : *Circula – Revue d'idéologies linguistiques* (Les Éditions de l'Université de Sherbrooke ; cf. Remysen/Schwarze/Ennis 2015a ; Remysen/Schwarze/Ennis 2015b ; Remysen/Schwarze 2019).

Dans une perspective historique

En France, la discussion portant sur l'idéologie dans le champ linguistique a une longue tradition. Toutefois, certains usages doivent faire l'objet d'une distinction claire. Le regard presque anthropologique sur l'emploi en public de la langue (et ses implications sociales) est attesté en France depuis le 17^e siècle (cf. Siouffi 2009 : 122).

Le groupe des *Idéologues*, qui s'est réuni à partir de la fin du 18^e siècle et s'est formé dans le salon de Madame de Helvétius, abordait surtout des questionnements (linguistico)philosophiques, conformément à la représentation qu'il se faisait de l'idéologie. De ce fait, il doit être distingué des

questionnements actuels portant sur l'idéologie linguistique (cf. Haßler/Neis 2009 : 292, 421).

La question qui consiste à savoir quelle responsabilité incombe à la langue et, concrètement, aux mots dans le développement et la diffusion d'idées politiques et sociales (cf. Ricken 1982 : 29) est particulièrement abordée en France au 18^e siècle. C'est à ce moment que la notion d'abus des mots accapare l'attention. En s'appuyant sur les réflexions de Locke sur l'abus de la langue et sur sa critique, Helvétius (1715-1771) surtout, mais aussi Condillac (1714-1780), Rousseau (1712-1778), Diderot (1713-1784), d'Alembert (1717-1783) et Voltaire (1694-1778) se confrontent à cette thématique (cf. Haßler/Neis 2009 : 63, 1012). La relation entre idéologie linguistique, *Sprachkritik* et critique de la société devient particulièrement évidente dans le débat autour de l'abus des mots et de la justesse des mots. A l'époque des Lumières françaises, dans cette perspective et au cours de débats philosophiques et politiques de grande envergure, on a cherché à savoir comment un mot tel que *seigneur* (prenons-le comme exemple) ou plus tard, à la Révolution française, le mot *liberté* peuvent servir à tromper ou à réprimer le peuple (cf. Ricken 1982 : 32 ; Busse 1995 : 237).

Dans le contexte de la Révolution française, un autre débat linguistique s'envenime : celui qui porte sur l'idée d'une langue nationale homogène (le français comme langue nationale). L'enquête menée par l'Abbé Grégoire dans toute la France pour connaître la diffusion et la connaissance du français et des patois dans le pays est résumée par lui dans un rapport datant du 4 juin 1794 (*Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser la langue française*) où il en appelle à unifier et à révolutionner la langue française. Ce faisant, sa conception politico-linguistique se range, en histoire des idées, du côté de la conception globale de l'uniformité, au sein de la Révolution française (cf. Schlieben-Lange 1988 : 565 ; Balibar/Laporte 1974).

Avec le traitement à égalité de la *langue* et de la *nation* et avec une amélioration de la connaissance du français au sein de la nation, les autres langues et variétés se voient rabaisées dans une certaine mesure (cf. Kremnitz 1990 : 51s.), mouvement qui se perpétua durant de nombreuses années. Dans le discours public, la valorisation du plurilinguisme arrive tardivement, vers la fin de la deuxième moitié du 20^e siècle, et apparaît par exemple, dans les dernières décennies, à travers la revalorisation

de la perception du corse. Malgré cette revalorisation, le traitement à égalité de la *langue* et de la *nation* reste dominant, comme auparavant.

A l'heure actuelle

En France, au premier chef, des débats d'idéologie linguistique sont menés sur les aspects idéologiques et socioculturels de la langue dans son emploi, c'est-à-dire en discours. Ces aspects se sont ancrés dans l'imaginaire français, à savoir dans la mémoire culturelle et sociale de la France, et présentent une haute valeur symbolique (cf. Siouffi 2019 : 17). Une part de l'imaginaire réside aussi dans la représentation de la clarté de la langue française, laquelle, au 17^e siècle de François Malherbe (1555–1628), n'est pas accaparée par la rhétorique, mais par l'idéologie linguistique (cf. Rey/Duval/Siouffi 2007 : 610s. ; Brunot 1891 : 177 ; Lodge 1997 : 244 ; Winkelmann 1990 : 340). Avec l'apparition des philologies propres à chaque langue, la défense vénérante de la clarté du français n'est toutefois plus la charge des linguistes mais des hommes de lettres (cf. Swiggers 2010 : 451s.). Harald Weinrich (1961 : 540–544) considère la clarté du français comme un mythe que Roland Barthes, dans *Critique et vérité*, a caractérisé comme mythe national, à travers lequel se dégagent la construction idéologique tout comme l'implication sociale du recours à la clarté de la langue française (cf. Merlin-Kajman 2003 : 12 ; Große 2010 ; Neusius 2021).

L'idéologie du *bon usage* et du standard

Selon la thèse de Blanchet (2013 : 97s.), le fait d'imposer un standard idéologico-linguistique s'interprète comme l'expression d'une prise de pouvoir politique. Dominante depuis le 17^e siècle, la conception qu'a Vaugelas du *bon usage* et la distinction d'un « bon » et d'un « mauvais usage de la langue » amène à ce que l'usage obtienne un statut public et ne soit plus restreint à l'échelle de l'individu (cf. Merlin-Kajman 2003 : 145). Il fera l'objet de débats d'idéologie linguistique qui gravitent essentiellement autour du standard du français, de son évolution et de sa tendance. L'institution scolaire et ses personnels enseignants renforcent la perpétuation

du standard en s'orientant par rapport à lui pour transmettre le français (Blanchet 2013 : 101) et accordent en général moins d'attention à l'hétérogénéité de la langue dans le contexte communicationnel.

Idéologie linguistique et purisme linguistique : la discussion, en France, autour des anglicismes

Une discussion idéologico-linguistique, ayant une portée puriste, dirigée contre l'usage des nombreux anglicismes, a gagné en virulence depuis la deuxième moitié du 20^e siècle ; l'étude polémique d'Etiemble sur le *franglais* (1964) en est un éloquent exemple (cf. Beinke 1990 : 118–134). Nombre des emprunts utilisés par Etiemble pour illustrer l'influence « dérangeante » de l'anglais dans le français ne sont pas (ou plus) usités aujourd'hui. L'argumentation d'Etiemble n'est pas fondée linguistiquement lorsqu'il y inclut à titre de preuves des noms propres, des noms de produits et de marque tout comme des lexèmes qui ne sont pas des anglicismes (cf. Beinke 1990 : 122 ; Bogaards 2008 : 109). De ce fait, l'étude d'Etiemble peut valoir comme exemple de purisme idéologico-linguistique et polémique à l'encontre des mots étrangers (cf. Beinke 1990 : 5–28). En France, depuis les années 70, la discussion puriste est flanquée des aspirations officielles à proposer, par le biais d'une commission terminologique nationale, des équivalents français ou plutôt des mots de remplacement pour des anglicismes, pour une part déjà solidement établis dans la langue (cf. Paveau/Rosier 2008 : 44). Certains des mots de remplacement proposés excitèrent des débats d'idéologie linguistique dans l'espace public, dans la mesure où leur efficacité dans la communication était remise en question voire caricaturée (cf. Beinke 1990 : 236s. ; Braselmann 1999 : 18, 117–125, 127ss. ; Schweickard 2005 : 178).

Même l'*Académie française* idéologise, d'une certaine manière, la discussion concernant la pertinence et la correction de certains anglicismes dans les rubriques *Dire, ne pas dire – Néologismes & anglicismes* de leur page internet, puisqu'elle refuse par exemple des anglicismes pour lesquels des synonymes français existent, et par conséquent nie l'importance, pour la communication, du domaine de la connotation linguistique situé à côté de la dénotation (cf. Beinke 1990 : 205). En février 2022, l'*Académie française* publie, en outre, un rapport (*Rapport de la commission*

d'étude sur la communication institutionnelle en langue française) qui est produit à partir de l'analyse de la communication institutionnelle sur internet. L'Académie souligne comme « évolution préoccupante » la modification du français écrit par des anglicismes et craint que le clivage de la société ne soit facilité par l'emploi croissant d'anglicismes (Académie française 2022 : 24, 28). L'idée selon laquelle l'usage des anglicismes serait incompréhensible est également mobilisée dans le rapport (Académie française 2022 : 20, 21, 28) et par là, c'est un argument populaire qui est avancé et qui marque fortement et sur le long terme les discours idéologico-linguistiques sur les mots étrangers (cf. Gardt 2001 : 52). Merlin-Kajman (2003 : 261) voit l'idée de la purification-expulsion des éléments linguistiques étrangers, qui « salissent » la langue, comme une des images linguistiques qui influencent dans une certaine mesure l'imaginaire linguistique. Ceci explique les débats d'idéologie linguistique toujours plus nombreux en France sur le purisme à l'égard des mots étrangers, sans les justifier linguistiquement pour autant. La perspective puriste ne peut cependant en aucun cas être réduite au purisme à l'égard des mots étrangers, puisqu'elle se dirige aussi contre d'autres structures et aspects linguistiques comme les variétés linguistiques, par exemple contre le français populaire (cf. Merlin-Kajman 2003 : 170).

Le débat autour de la « féminisation » de la langue et de l'écriture inclusive

Dans l'espace médiatique, depuis des décennies, se manifeste un grand intérêt pour la « féminisation » (cf. Fagard/Le Tallec 2021 à propos des enjeux de ce concept) de la langue incarnée par la féminisation des noms de métiers et de fonctions ainsi que par une « *Sprachkritik féministe* » (cf. Braselmann 1999 : 48–51). Ce qui capte la plus grande attention, c'est la discussion, dont le retentissement polémique n'est pas rare, portant sur l'existence et l'emploi du masculin générique. Elle pose en effet la question de la possibilité d'un parallèle, dans l'emploi linguistique, entre le marquage morphologique du genre grammatical masculin et le genre biologique, et elle cherche à déterminer s'il est possible d'utiliser le masculin générique pour marquer à la fois le genre masculin et féminin (cf. Houdebine-Gravaud 2002 : 15 ; Schafroth 2003 : 101 ;

Elmiger 2008 : 39 ; Ossenkop 2020 : 40). Par ailleurs, la féminisation de la langue suscite un débat au niveau textuel comme au niveau discursif ; une discussion qui mène à l'évaluation de certaines formes dans leur dimension pragmatique, c'est le cas de l'emploi des adresses spécifiques comme *Mademoiselle* (cf. Elmiger 2008 : 24ss.). Dans ce contexte, depuis les années 90, et en particulier aujourd'hui, sont thématisés des aspects du langage inclusif et de l'écriture inclusive qui est surtout liée à des opérations spécifiques au niveau graphique (majuscule au sein d'un mot, trait d'union, astérisque pour marquer le genre, point médian etc.). Le masculin générique est alors laissé de côté parce qu'attaché à une perspective binaire toujours implicite et c'est pour le remplacer qu'est instamment demandée la neutralisation de la distinction générique (cf. Ossenkop 2020 : 41, 43, 47 ; Fagard/Le Tallec 2021 : 10). L'*Académie française* refuse l'emploi d'une écriture inclusive et justifie ce refus en invoquant les arguments de la confusion et de l'illisibilité (*Académie française* 2017 ; Knisely 2020 : 853). Dans ce débat opposant les partisans et les détracteurs de l'emploi d'une langue inclusive en français, ce sont les aspects suivants qui sont discutés, à côté de la lisibilité ou plutôt de l'illisibilité, et qui sont pour une part fondés linguistiquement ou alors chargés d'idéologie linguistique : la visibilité, c'est-à-dire l'invisibilité des femmes, le fait que l'emploi d'une langue inclusive contredit ou correspond à l'emploi linguistique actuel, le problème lié à la transposition de certaines formes inclusives à l'oral ou bien le changement, voire le bouleversement de la linéarité de la chaîne des signes linguistiques, à l'écrit.

Ces dernières années, la construction systématique de formes de genre neutre, ou plus précisément, non-binaires (« genre neutre » – cf. Alpheratz 2021 : 231ss., et aussi *langue neutre*) au niveau morphologique et grammatical est revendiquée de plus en plus. En français, le genre est marqué par exemple dans les pronoms personnels sujet et objet, à la troisième personne du singulier et du pluriel, dans les déterminants possessifs (*mon/ton/son/ma/ta/sa*), démonstratifs (*ce/cette*) ou encore dans les pronoms indéfinis (*chacun/chacune, certains/certaine*). En outre, les adjectifs et les participes connaissent parfois une flexion générique. Au titre des formes de genre neutre, ce sont par exemple des marques de la non-binarité telles que *-x, -z, -æ* (*seulx, touz, occupæ*), des pronoms de genre neutre comme *iels/illes/els, voues* ainsi que des suffixes neutres comme *-èles* dans *professionèles*, à la place de *professionnels/*

professionnelles (masculin/féminin), qui sont proposés et discutés dans l'espace médiatique (cf. Alpheratz 2021 : 231ss. ; Manesse 2019 : 51 ; Ossenkop 2020 : 47 ; Nayves/Arbour 2021 : 147 ; Große 2025). Ainsi, quand le pronom singulier de genre neutre *iel* fait son apparition en 2021 dans le dictionnaire français *Le Robert*, il engendre un débat qui fait appel, en dernière instance, à l'*Académie française* pour qu'elle prenne une décision qui fasse autorité en novembre 2021 (cf. Moinard 2023).⁴ Ce recours à l'autorité met en lumière un modèle qui fait des nombreux débats d'idéologie linguistique et de *Sprachkritik* une exception française (cf. Siouffi 2019 : 21).

Bibliographie

- Académie française (2017) : Déclaration de l'Académie française sur l'écriture dite « inclusive ». <https://www.academie-francaise.fr/actualites/declaration-de-lacademie-francaise-sur-lecriture-dite-inclusive> (consulté la dernière fois le 30/05/2025).
- Académie française (2022) : Rapport de la commission d'étude sur la communication institutionnelle en langue française. https://www.academie-francaise.fr/sites/academie-francaise.fr/files/rapport_de_la_commission_detude_sur_la_communication_institutionnelle_definitif.pdf (consulté la dernière fois le 30/05/2025).
- Alpheratz (2021) : Le genre neutre en français, expression d'enjeux du XXI^e siècle. Dans : Fagard, Benjamin/Le Tallec, Gabrielle (éds.) : Entre masculin et féminin. Français et langues romanes. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, pp. 221–246.
- Balibar, Renée/Laporte, Dominique (1974) : Le Français national. Politique et Pratiques de la langue nationale sous la Révolution française. Paris : Hachette.
- Beinke, Christiane (1990) : Der Mythos *franglais*. Zur Frage der Akzeptanz von Angloamerikanismen im zeitgenössischen Französisch – mit einem kurzen Ausblick auf die Anglizismen-Diskussion in Dänemark. Frankfurt am Main : Peter Lang.

4 Cf. <https://twitter.com/fjolivet36/status/1460629818446422016> (consulté la dernière fois le 30/05/2025).

- Blanchet, Philippe (2013) : Standardisation linguistique, glottophobie et prises de pouvoir. Dans : Cahiers de linguistique 39/1, pp. 93–108.
- Bogaards, Paul (2008) : On ne parle pas franglais. La langue française face à l'anglais. Bruxelles : de Boeck.
- Boudreau, Annette (2021) : Idéologie linguistique. Dans : Langage et société, hors série, pp. 171–174.
- Bourdieu, Pierre (2015) : Sociologie générale. Tome 1. Cours au Collège de France 1981–1983. Paris : Seuil.
- Braselmann, Petra (1999) : Sprachpolitik und Sprachbewusstsein in Frankreich heute. Tübingen : Niemeyer.
- Brunot, Ferdinand (1891) : La doctrine de Malherbe d'après son commentaire sur Malherbe. Paris : Masson.
- Busse, Winfried (1995) : Les objectifs de la politique linguistique. La Révolution française. Dans : Equipe « 18^{ème} et Révolution »/Geffroy, Annie (éds.) : Langages de la Révolution (1770–1815). Actes du 4^{ème} Colloque international de lexicologie politique. Tome 15. Paris : Klincksieck, pp. 229–241.
- Costa, James (2017) : Faut-il se débarrasser des « idéologies linguistiques » ? Dans : Langage et société 160–161/2, pp. 111–127.
- Elmiger, Daniel (2008) : La féminisation de la langue en français et en allemand. Querelle entre spécialistes et réception par le grand public. Paris : Champion.
- Etiemble, René (1964) : Parlez-vous franglais? Paris : Idées.
- Fagard, Benjamin/Le Tallec, Gabrielle (2021) : Introduction. Masculin – Féminin. De la « féminisation » au langage inclusif. Dans : Fagard, Benjamin/Le Tallec, Gabrielle (éds.) : Entre masculin et féminin. Français et langues romanes. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, pp. 9–27.
- Gardt, Andreas (2001) : Das Fremde und das Eigene. Versuch einer Systematik des Fremdwortbegriffs in der deutschen Sprachgeschichte. Dans : Stickel, Gerhard (éd.) : Neues und Fremdes im deutschen Wortschatz. Aktueller lexikalischer Wandel. Berlin/New York : de Gruyter, pp. 30–58.
- Große, Sybille (2010) : Ist die clarté wirklich klar? – Forderungen in den französischen Briefstellern. Dans : Reinke, Kristin/Sinner, Carsten (éds.) :

Sprache als Spiegel der Gesellschaft. Festschrift für Johannes Klare zum 80. Geburtstag. München : Peniope, pp. 134–152.

Große, Sybille (2025) : Language Criticism and Language Consulting.
Dans : Mathieu, Vera/Montemayor Gracia, Julia/Polzin-Haumann, Claudia (éds.) : Manual of Applied Romance Linguistics. Berlin/Boston : de Gruyter, pp. 147–182.

Guespin, Louis/Marcellesi, Jean-Baptiste (1986) : Pour la glottopolitique.
Dans : Langages 83, pp. 5–31.

Haßler, Gerda/Neis, Cordula (2009) : Lexikon sprachtheoretischer Grundbegriffe des 17. und 18. Jahrhunderts. Berlin : de Gruyter.

Houdebine-Gravaud, Anne-Marie (2002) : L'imaginaire linguistique. Un niveau d'analyse et un point de vue théorique. Dans : Houdebine-Gravaud, Anne-Marie (éd.) : L'imaginaire linguistique. Paris : L'Harmattan, pp. 9–21.

Jaffe, Alexandra (2008) : Parlers et idéologies langagières. Corse. Tous terrains. Dans : Ethnologie française 38/3, pp. 517–526.

Knisely, Kris Aric (2020) : Subverting the Culturally Unreadable. Understanding the Self-Positioning of Non-Binary Speakers of French.
Dans : The French Review 94/2, pp. 173–192.

Kremnitz, Georg (1990) : Gesellschaftliche Mehrsprachigkeit. Institutionelle, gesellschaftliche und individuelle Aspekte. Ein einführender Überblick. Wien : Braumüller.

Lodge, Anthony (1997) : Le français – histoire d'un dialecte devenu langue. Paris : Fayard.

Manesse, Danièle (2019) : La langue à tous ses niveaux face à l'écriture inclusive. Dans : Manesse, Danièle/Siouffi, Gilles (éds.) : Le féminin et le masculin dans la langue. L'écriture inclusive en questions. Paris : ESF-Sciences humaines, pp. 35–56.

Merlin-Kajman, Hélène (2003) : La langue est-elle fasciste ? Langue, pouvoir, enseignement. Paris : Seuil.

Meyer, Jeanne/Longhi, Julien (2017) : De l'idéologie au discours idéologique. D'un discours institué à un discours instituant. Dans : Revue de linguistique française et d'analyse du discours 9/1, pp. 13–30.

Moinard, Géraldine (2023) : Pourquoi le pronom *iel* est-il entré dans *Le Petit Robert* ? Dans : Haddad, Raphaël (éd.) : L'écriture inclusive. Et si on s'y mettait ? Paris : Le Robert, pp. 373–375.

- Neusius, Vera (2021) : Sprachpflegediskurse in Deutschland und Frankreich. Öffentlichkeit, Geschichte, Ideologie. Berlin/New York : de Gruyter.
- Nowakowski, Barbara (1988) : Zu Sprache und Sprachideologie bei Vertretern der okzitanischen Renaissance in der Provence. Trier : Wissenschaftlicher Verlag.
- Ossenkop, Christina (2020) : Die sprachliche Gleichbehandlung der Geschlechter im Spannungsfeld zwischen Norm und Variation. Dans : Ossenkop, Christina/Veldre-Gerner, Georgia (éds.) : Fehler – Abweichung – Variation. Sprachnormen aus linguistischer und didaktischer Sicht. Berlin : Peter Lang, pp.39–81.
- Paveau, Marie-Anne/Rosier, Laurence (2008) : La langue française. Passions et polémiques. Paris : Vuibert.
- Remysen, Wim/Schwarze, Sabine/Ennis, Juan (2015a) : La médiatisation des idéologies linguistiques. Tradition et continuité dans la presse écrite. Dans : Circula. Revue d'idéologies linguistiques 1.
- Remysen, Wim/Schwarze, Sabine/Ennis, Juan (2015b) : La médiatisation des idéologies linguistiques. Voix d'auteurs et voix de lecteurs. Dans : Circula. Revue d'idéologies linguistiques 2.
- Remysen, Wim/Schwarze, Sabine (éds.) (2019) : Idéologies sur la langue et médias écrits. Le cas du français et de l'italien/Ideologie linguistique e media scritti : i casi francese e italiano. Berlin : Peter Lang.
- Rey, Alain/Duval, Frédéric/Siouffi, Gilles (2007) : Mille ans de langue française. Paris : Perrin.
- Ricken, Ulrich (1982) : Réflexions du XVIII^e siècle sur « l'abus des mots ». Dans : Mots 4. Abus de mots dans le discours. Désabusement dans l'analyse du discours, pp.29–45.
- Sarfati, Georges-Elia (2011) : Analyse du discours et sens commun. Institutions de sens, communautés de sens, *doxa* et idéologie. Dans : Guilhaumou, Jacques/Schepens, Philippe (éds.) : Matériaux philosophiques pour l'analyse du discours. Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté, pp.139–173.
- Schaafroth, Elmar (2003) : Gender in French. Structural Properties, Incongruences and Asymmetries. Dans : Hellinger, Marlis/Bußmann, Hadumod (éds.) : Gender across Languages. The Linguistic Representation of Women and Men. Amsterdam/Philadelphia : Benjamins, pp.87–117.

- Schlieben-Lange, Brigitte (1988) : Grégoire neu gelesen. Dans : Koselleck, Reinhart/Reichhardt, Rolf (éds.) : Die Französische Revolution als Bruch des gesellschaftlichen Bewußtseins. München : Oldenbourg Verlag, pp. 561–570.
- Schweickard, Wolfgang (2005) : Glanz und Elend der Sprachpflege. Der Umgang mit Anglizismen in Frankreich, Italien und Deutschland. Dans : Dahmen, Wolfgang et al. (éds.) : Englisch und Romanisch. Romanistisches Kolloquium XVIII. Tübingen : Narr, pp. 177–191.
- Siouffi, Gilles (2009) : Pouvoir des mots et émotions publiques au XVII^e siècle. Réflexions à partir de Pascal. Dans : Merlin-Kajman, Hélène (éd.) : Les émotions publiques et leurs langages à l'âge classique. Paris : Champion (= Littératures classiques, 68), pp. 117–130.
- Siouffi, Gilles (2019) : L'écriture inclusive. Question d'usage ou question d'autorité ? Dans : Manesse, Danièle/Siouffi, Gilles (éds.) : Le féminin et le masculin dans la langue. L'écriture inclusive en questions. Paris : ESF-Sciences humaines, pp. 15–34.
- Swiggers, Pierre (2010) : La clarté du français. Examen d'un « idéologème ». Dans : Zeitschrift für Romanische Philologie 126/3, pp. 443–459.
- Weinrich, Harald (1961) : Die « clarté » der französischen Sprache und die Klarheit der Franzosen. Dans : Zeitschrift für romanische Philologie 77/5–6, pp. 528–544.
- Winkelmann, Otto (1990) : Französisch. Sprachnormierung und Standardsprache. Dans : Holtus, Günter/Metzeltin, Michael/Schmitt, Christian (éds.) : Lexikon der Romanistischen Linguistik. Tome V/1. Tübingen : Niemeyer, pp. 334–353.